

Vendredi 13 Octobre échange de SMS

JPR : Salut Oliv, nous attendions le retour de la mairie pour la convention La Baule TC/Mairie/Tennis Camps. Nous l'avons eu hier soir, nous actons la proposition que nous vous avons faite : critères de joueurs pouvant s'entraîner avec Tennis Camps sur les sites du Sporting et du Garden et la redevance à 12€ sans distinction d'heures pleines et creuses à partir de lundi. On vous envoie à toi et à William un mail et un courrier aujourd'hui.

@+

Jean-Phi

OM: Ok donc .. Quasiment aucune modification sur vote première proposition
75 % d'augmentation sur la redevance .. L'inflation va vite ..
donc entraînement avec des gens tel que Beltran .. Izrael 5/6 ou Bellec 15/2 impossible c'est bien ça ?

JPR : Oui

OM : Ok on attend les documents

Aucun courrier officiel ne sera reçu comme indiqué mais un mail le lendemain matin par Mr Rault assez explicite.

Samedi 14 octobre mail de Mr Rault sans mettre en copie le bureau à 9h du matin,

Bonjour Olivier et William,

Suite à la dernière réunion de bureau avec la mairie,

Vous trouverez ci-joint les conditions de la convention entre La Baule Tennis Club, la mairie et Tennis Camps qui seront applicables dès lundi 16 octobre 2023:

Les joueurs éligibles à Tennis Camps sur le site du Sporting et du Garden sont ceux :

Faisant partie des 8 meilleurs jeunes joueurs (moins de 18 ans) de sa ligue (année de naissance) (A)

- Majeurs ayant un classement de 3/6 ou mieux (B) (exception cette année pour Christophe Pognon déjà engagé et ayant commencé avec vous avant les discussions)

Les engagements :

- Convention 1 an renouvelable chaque année par tacite reconduction
- Communication de Tennis Camps au club des joueurs sous contrat
- Obligation de Tennis Camps d'avoir l'accord du club pour proposer un contrat à un joueur licencié au club.
- Cours individuels et stages autorisés exclusivement pour les joueurs répondant aux critères A ou B. Tout stage et/ou cours individuel est interdit pour les joueurs ne répondant à ces critères.
- Animations de Tennis Camps : 3 animations/ pour l'école de tennis
- Devoir de réserve envers La Baule Tennis Club et sa politique
- Location de court : 12€/heure

Conditions de réservation de terrain en période scolaire :

- Lundi au vendredi 9h à 12h : 1 court sous bulles, ou 2 courts extérieurs.
- Lundi au vendredi 12H 17H : 2 courts sous bulles ou extérieur
- Samedi-dimanche : 2 courts extérieurs 9h 20H, 1 court intérieur sur demande

Pendant les vacances de la Toussaint :

- Courts sous bulles : A définir avec le club 15 jours à l'avance suivant l'activité du club TMC, stages....

- Courts extérieurs : 2 cours 9h 17H

Pendant les vacances de Noel et de février : A définir également suivant les activités du club TMC, stages....

Pendant les vacances d'avril : A définir à l'intérieur suivant les activités du club TMC, stages.

- 2 courts extérieurs 9h 20H

Juillet et août :

- 1 court 9h 12h

- 2 courts 12h 17h

- 1 court 17h 20h

Sans accord écrit de la part de Tennis Camps (représentants Olivier MALCOR et William BIGOT) confirmant l'acceptation des conditions précédemment exposées, ces derniers ne pourront exercer sur les sites du Sporting et du Garden à partir du lundi 16 octobre.

Un courrier AR vous sera adressé en début de semaine vous spécifiant les conditions, avant envoi de la convention.

Cordialement,

Jean-Philippe

Le Courrier AR ne sera jamais envoyé à ce jour ...la veille il devait partir le jour même

Très surprenant que cela soit voté aussi par les élus de la mairie, d'autant que nous avons les plaquettes de présentation de l'académie et des stages présentées à l'époque et validées par la mairie.